LE MAGAZINE
DE LA VILLE DU MÉE-SUR-SEINE
MARS/AVRIL 2020 N°122

le mée actualités

LA COURSE DES JONQUILLES

BOIS DE BRÉVIANDE

29 MARS 2020

arrêt sur images

JOB DATING

41 recruteurs étaient présents lors de la dernière édition 2019 du Job dating. Ce sont aussi 152 candidats, dont 52 Méens, qui ont été reçus et une dizaine de contrats signés !

BONNE ANNÉE !

Les excellents artistes du Damier ont présenté un extrait de leur spectacle « Y'a d'la joie ! » devant plusieurs centaines de personnes venues assister à la cérémonie des Vœux, le 8 janvier dernier au MAS. La soirée s'est poursuivie avec un cocktail préparé par les agents de la cuisine centrale municipale qui a ravi les papilles des participants.

NOËL AU MÉE

Les petits et les grands Méens ont pu profiter des animations de Noël proposées dans les centres commerciaux, et sur le marché, quelques jours avant l'arrivée du Père Noël qui a fait une pause dans notre commune. Merci aux commerçants et aux bénévoles qui ont animé les quartiers !

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Une cinquantaine de Méens, jeunes et moins jeunes, a partagé du temps autour de jeux lors d'un après-midi organisé par les élus du Conseil municipal des Enfants et des Jeunes. Ils se sont quittés après une collation, en se donnant rendez-vous pour la prochaine édition.

31e CYCLO-CROSS

Les accros du vélo ont arpenté les chemins méens, notamment dans le parc Chapu le 12 janvier dernier. Félicitations aux vainqueurs de la coupe Île-de-France VTT cross-country : Serge Briand (séniors), Louka Quintana du club UFOLEP (cadets), Émile Vaze du vélo club de Fontainebleau (minimes), et de la course cyclo-cross : Sébastien Havot du CC Nogent-sur-Oise (pros), Alexis Delsart de l'US Maule Cyclisme (juniors), Angélique Legros de l'US Métro Transports (dames séniors et juniors) et Michel Vanvynckt du CSM Puteaux (passcyclisme). Encore une belle édition organisée par *Le Mée-Sports Cyclisme*.

CONCERTS DE FIN D'ANNÉE

Les élèves et les professeurs du conservatoire ont fêté Noël le 18 décembre dernier avec un spectacle de grande qualité suivi d'un moment convivial. Quant aux 80 élèves des classes-orchestre du collège Elsa Triolet, ils ont donné un concert le 27 janvier devant un public conquis par leur prestation remarquable.

DU MONDE AU MAS

Au mois de janvier, ce sont 470 personnes qui sont venues assister à la représentation de la comédie « Oui ! » et 530 (complet) qui ont fait le déplacement pour rire aux blagues de D'jal. Des chiffres qui augurent une belle année 2020 dans notre salle de spectacle.

DE LA SIBÉRIE AU MÉE

C'est devant une centaine de spectateurs que les artistes yakoutes se sont produits le 18 janvier dernier. Leurs chants ont envoûté le public qui a savouré ce voyage offert grâce au conte sibérien de Jean-Michel Chevry : *La maison au fond du lac.*

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 • 22 MARS 2020

INFOS

DATES

15 mars (premier tour) et 22 mars (second tour)

BUREAUX DE VOTE (OUVERTS DE 8H00 À 18H00)

N°1 Hôtel de Ville, 555 route de Boissise - BUREAU CENTRALISATEUR
N°2 Groupe scolaire Albert Camus, allée Albert Camus
N°3 Groupe scolaire André Fenez, 221 avenue du Vercors
N°4 Groupe scolaire Plein Ciel, 182 allée de Plein Ciel
N°5 Groupe scolaire André Fenez, 221 avenue du Vercors
N°6 Ecole maternelle Le Bréau, 1 rue Alexandre Dumas
N°7 Groupe scolaire Racine, 540 rue du Pré-Rigot
N°8 Groupe scolaire Giono, 117 rue du Bois Guyot

QUI PEUT VOTER

Tous les citoyens français et européens inscrits sur les listes électorales de la ville (vérifiez votre situation sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687).

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Ceux-ci doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés périmés depuis moins de cinq ans.

La carte d'électeur n'est pas obligatoire mais il faut pouvoir justifier de son identité avec une carte nationale d'identité, un passeport, une carte d'identité de parlementaire avec photographie, une carte d'identité d'élu local avec photographie*, une carte vitale avec photographie*, une carte du combattant avec photographie*, une carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie*, une carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie*, une carte d'identité ou carte de circulation avec photographie*, un permis de conduire sécurisé conforme au format Union européenne*, un permis de chasser avec photographie*, un récépissé valant justification de l'identité*, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales sont une carte nationale d'identité ou un passeport, délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, un titre de séjour, un des documents comportant une astérisque dans la liste ci-dessus.
Ces titres doivent être en cours de validité.

VOTE PAR PROCURATION

Un électeur peut donner procuration s'il ne peut se rendre au bureau de vote le jour de l'élection en se rendant **au plus tôt et en personne** dans un commissariat de police (où qu'il soit), une gendarmerie (où qu'elle soit), au tribunal dont dépend son domicile ou au tribunal dont dépend son lieu de travail.
L'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la **même commune**, pas forcément du même bureau de vote.
Pas plus de deux procurations, dont une seule établie en France.
Une procuration peut être établie pour un seul tour, les deux tours ou pour une durée d'une année maximum.

LE MÉE ACTUALITÉS EST UNE PUBLICATION DE LA VILLE DU MÉE-SUR-SEINE
Hôtel de Ville - 555, route de Boissise - BP90 - Tél. : 01 64 87 55 00
Site : www.le-mee-sur-seine.fr • **Directeur de la publication :** Franck Vernin • **Directeur délégué :** Pierre Lafaye • **Rédaction :** Direction de la Communication • **Réalisation :** Septièmesens 01 40 58 10 39 • **Impression :** Melun Impressions • **Crédits photos :** Ville du Mée-sur-Seine - Karine Henriot - Istock - Andra Simi (Pokemon Crew) - Barbara Buchmann (La Cigale sans la Fourmi) - Cécile Henryon (Balapat) • Tirage : 10 000 • Dépôt légal Mars 2020

sommaire

5 **DU CÔTÉ DU MÉE**
Ça bouge à l'école de musique !

8 **ASSOCIATIONS**
Les rendez-vous des associations

9 **GRAND ANGLE**
Focus sur le Conseil municipal

12 **SORTIR AU MÉE**

les permanences *locales*

PERMANENCE DU MAIRE
Mercredi sans rendez-vous, de 16h à 18h, à l'Hôtel de Ville, 555, route de Boissise.

PERMANENCE LOGEMENT
Vendredi après-midi, sur rendez-vous.
Contact : 01 64 87 55 11

PERMANENCE MÉDIATION CITOYENNE
Contact : 01 64 87 55 44

PERMANENCE JEUNESSE
Lundi, de 9h à 11h à la Maison des Associations, Place Nobel.

PERMANENCES EMPLOI
Mardi de 14h à 17h à la Maison du Commerce et du Citoyen, Place de la 2ème DB, et jeudi de 9h30 à 12h à l'Espace Emploi, place Nobel. Autres jours : Hôtel de Ville, de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h30.
Contact : 01 64 87 56 44

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
Contact : 01 64 87 55 20

PERMANENCE CRÉATION D'ENTREPRISE
En partenariat avec le Réseau Entreprendre Seine-et-Marne
Le 1er mercredi de chaque mois à l'Hôtel de Ville de 09h à 12h
Contact : 01 64 11 41 07
schaillou@reseau-entreprendre.org

LA FABRIQUE (ex Espace Écoute Jeunes)
Accueil des Jeunes de 10 à 25 ans le mercredi de 15h à 19h à la maison du commerce et du Citoyen (Place de la 2è DB). Un accueil des jeunes à partir de 13 ans est par ailleurs organisé les trois premiers samedis du mois de 14h à 18h à la MJC Le chaudron (361, avenue du Vercors) - nouveau lieu.
Contact : 07 81 69 14 70
eamcoquelicot-consultations.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ
Consultations pour les parents et les familles, le mardi de 16h à 20h, sur rendez-vous, à la Maison Fenez, salle A, 221, avenue du Vercors.
Contact : 07 81 69 14 70
eam@coquelicot-consultations.fr

BIENTÔT PÂQUES…

Rendez-vous le dimanche 12 avril de 10h00 à 12h00 dans le parc Chapu pour participer à la traditionnelle chasse aux œufs. Tous les petits Méens de moins de 11 ans seront les bienvenus avec leurs paniers pour fêter le passage des cloches pascales. Des ateliers ludiques seront également proposés à cette occasion : nous vous attendons nombreux !

CONTACT **Service Événementiel**
01 64 87 55 20
mctrouve@lemeesurseine.fr

du côté du Mée

8 mars LE CHIFFRE

C'est la journée internationale des droits de la femme. Chaque année, la ville se mobilise pour mettre à l'honneur les Méennes avec Carnet de femmes. Du 3 au 8 mars : ateliers, expositions, boutique éphémère et projection de film (*We want sex equality*)… Découvrez tout le programme sur www.le-mee-sur-seine.fr et sur la page Facebook Ville de Le Mée-sur-Seine.

Pourquoi ne pas devenir administrateur ?

Les membres du Conseil d'Administration du Centre communal d'Action sociale (CCAS) sont issus du Conseil municipal pour moitié, et de la société civile. Le Conseil municipal renouvelé choisira parmi les noms proposés par les associations locales (liste d'au moins trois noms par association volontaire).
La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 30 mars, par courrier (Hôtel de Ville, 555 route de Boissise-BP 90-77350 Le Mée-sur-Seine) ou par mail : info@lemeesurseine.fr

PORTES OUVERTES

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES MÉENNES, C'EST REPARTI !

L'édition 2020 des JPO commence le 9 mars pour finir le 13. Vous aurez l'occasion de découvrir des métiers, des services municipaux et des entreprises locales. De nombreux savoir-faire se cachent non loin de chez vous et nous vous invitons à les découvrir grâce aux visites organisées tout au long de la semaine chez les acteurs économiques de notre territoire : le restaurant gastronomique Le Bistro de la Grande Maison, le supermaché G20, la pharmacie Plein-Ciel, le centre d'affaires de quartier L'Atelier ainsi que les services municipaux de la voirie, de la salle de spectacle et de la médiathèque La méridienne au MAS.

JPO Journées Portes Ouvertes Méennes Édition 2020

CONTACT Laurence Poulingue, cheffe de projet Vie économique et commerce
06 75 42 22 13
lpoulingue@lemeesurseine.fr

du côté du mée

SOLIDARITÉ

1er AVRIL : DON DU SANG

L'Établissement français du sang appelle les Franciliens à se mobiliser en prenant un peu de temps pour donner leur sang. 1700 dons quotidiens sont nécessaires en Île-de-France pour subvenir aux besoins des malades. La prochaine collecte au Mée-sur-Seine aura lieu le 1er avril de 16h00 à 20h00 à l'Hôtel de Ville, 555 Route de Boissise.
Pour plus de renseignements sur http://dondesang.efs.sante.fr

COMMÉMORATIONS

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

■ **Jeudi 19 mars à 10h30** au cimetière aura lieu le dépôt de gerbes à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
Le verre de l'Amitié sera servi à l'Hôtel-de-Ville à 11h00.

■ **Dimanche 26 avril à 11h00** vous êtes invités à célébrer la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation au Monument aux Morts, avant le verre de l'Amitié proposé en Mairie à 11h30.

CONTACT Service Événementiel
01 64 87 55 20
mctrouve@lemeesurseine.fr

ANNIVERSAIRE

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE A 10 ANS !

Du 18 au 20 mai, les équipes de la Maison de la Petite Enfance se mobiliseront pour fêter cet anniversaire : expositions, ateliers, conférence, visites et jeux… Nous vous donnons rendez-vous très vite pour consulter le programme des festivités.

CENTRE SOCIAL

AU PROGRAMME DU CENTRE SOCIAL YVES AGOSTINI

■ Dans le cadre du dispositif ***Apprenons l'école ensemble***, les enfants qui souhaitent entrer en Toute Petite Section à la rentrée 2020 et leurs familles sont accueillis pour des réunions dans les écoles puis des ateliers au Centre social. Inscription obligatoire auprès du service Éducation au 01 64 87 28 35.

■ Chaque trimestre, le Centre social organise **une réunion sur la planification des ateliers** proposés au sein de la structure avec des bénévoles, des professionnels mais aussi des habitants qui souhaitent s'investir. La prochaine réunion est fixée au 28 avril à 14h00.

■ Le 24 avril à 19h00 aura lieu **un atelier pédagogique sur les dangers d'internet** avec l'association E-enfance.

Le Centre social est toujours à la recherche de bénévoles pour ses ateliers, en direction des familles ou des enfants.

CONTACT **01 64 14 26 26**

MUSIQUE

ÇA BOUGE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE !

■ Dans le cadre de *Carnet de femmes*, le mercredi 4 mars à 19h00 à l'auditorium, nos élèves féminines seront mises à l'honneur.

■ Une audition de piano dirigée par Stéphane Chapiron sera programmée le 11 mars de 18h30 à 19h30 à l'auditorium.

■ Une audition de guitare classique dirigée par Thibault Hennequin se déroulera le 12 mars de 18h30 à 21h00 à l'auditorium.

■ Projet « piano multiple » (Master class et concert) dirigé par Diane Pidolle sera proposé le 14 mars, en partenariat avec les conservatoires de Melun et Vaux-le-Pénil à l'auditorium

■ Une master class de piano et musique de chambre (250 ans de la naissance de Ludwig van Beethoven, 1ère école viennoise) en partenariat avec les conservatoires de Melun et Vaux-le-Pénil, aura lieu le 21 mars à l'auditorium.

■ « La Guitare d'aujourd'hui à demain », musique contemporaine, improvisation générative et conférence, master class de Luis Quintana et concert flûte / guitare : voici le programme du 25 avril à l'auditorium toute la journée sous la direction de Thibault Hennequin (projet en partenariat avec le conservatoire de Vaux-le-Pénil).

■ Un bœuf jazz et musique actuelle dirigé par Jérémie Bocquet sera proposé le 29 avril à l'auditorium à partir de 20h00.

CONTACT **École de musique 01 64 37 11 97**

associations

ESCRIME

Le cercle Méen d'Escrime organise comme chaque année les championnats départementaux aux trois armes, et toutes catégories, le samedi 7 mars à partir de 14h30 (épée et sabre) et le dimanche 8 mars à partir de 9h (fleuret). Le club accueille tout le monde dès l'âge de 4 ans. Il propose aussi une section fitness, solution idéale si vous avez l'impression d'être trop sédentaire et « solution Riposte » aux femmes opérées d'un cancer du sein en cours de traitement, ou non, sportives ou non, pour récupérer la mobilité du bras de façon ludique et sportive.

CONTACT **06 08 24 78 99**
nc.tissier@free.fr
lemeeescrime.com.

SOIRÉE LADY

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, une soirée organisée par l'association *La Tulipe* leur sera réservée le 7 mars. Musique, danse, buvette, buffet et tombola attendent les Méennes à la salle l'Escale, (665 avenue des Régals) à partir de 19h. L'accès au bâtiment est ouvert par la rue du Pré Rigot. Tarif : 10 €

CONTACT **latulipe77350@gmail.com**

LOTO

L'association des ACPG-CATM-TOE et veuves organise un loto le dimanche 8 mars à 14h30, à la Maison des Associations. Ouverture des portes dès 13h30. De nombreux lots sont à gagner.

CONTACT **06 42 26 10 09**
jean.piette0999@orange.fr

CŒUR GOSPEL 77

Venez (re)découvrir l'association *Cœur gospel 77* lors d'un concert exceptionnel alliant gospel, musiques urbaines et traditionnelles, le samedi 28 mars à 20h30 au MAS (800, avenue de l'Europe).
13 € par adulte, 5 € par enfant de 4 à 10 ans ; 11 € par groupe et personne aux minima sociaux.

CONTACT **06 31 63 85 15**
contact@coeurgospel77.fr
www.coeurgospel77.fr

NETTOYONS LA NATURE !

Samedi 28 mars de 14h à 16h, l'association *Le Mée Durable* organise un nouveau nettoyage de la nature, avec l'aide des Services techniques de la ville. Tous les volontaires seront bienvenus ; les enfants devront être accompagnés d'un adulte. Rendez-vous sur le parking du MAS (800 avenue de l'Europe) pour un nettoyage du parcours de la course des jonquilles.
Gants fournis et petite collation offerte

RENSEIGNEMENTS
https://www.facebook.com/lemeedurable
lemee.durable@gmail.com
06 50 50 28 66

COURSE DES JONQUILLES

Organisée par *Le Mée-sports athlétisme*, le 29 mars.

RENSEIGNEMENTS **06 21 04 59 70**
ou 06 43 57 33 55
mlsa.77@hotmail.fr

BOURSES AUX VÊTEMENTS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS (64 PLACE NOBEL)

L'association *Les P'tits Drôles* organise une bourse aux vêtements printemps/été et de matériel de puériculture le samedi 28 mars (9h-12h et 14h30-19h30) à la Maison des associations. Dépôt le vendredi 27 aux mêmes horaires. Reprise des invendus le dimanche 29 de 15h à 17h.

CONTACT **06 09 66 29 03**
chantal.ferrand@sfr.fr

L'association *l'Alternative* organise une bourse aux vêtements printemps/été et de matériel de puériculture le samedi 4 avril de 9h à 18h. Dépôt le vendredi 3 de 9h à 19h. Reprise des invendus le dimanche 5 de 16h à 17h.

CONTACT **06 24 70 25 11 après 18h.**

STAGES À LA PISCINE

Pendant les vacances de printemps, du 6 au 16 avril, *l'École méenne de natation* organise des stages : aqua-gym ou aqua-palme les lundi 6 de 12h15 à 13h, mercredis 8 et 15 de 19h à 19h45 - 6 € la séance ; aqua-bike ou aqua-mixte les mardis 7 et 14, jeudis 9 et 16 de 19h à 19h30 - 10 € la séance ; cours pour enfants les mardis, jeudis, vendredis de 10h à 10h45 et mercredis de 11h à 11h45 - 6 € la séance.
Une cotisation de 5 € sera demandée à l'inscription et un certificat médical sera obligatoire.
Les inscriptions sont ouvertes le 10 mars. Contact : 01 64 37 46 05.

FESTIVAL DE L'INDE

Le Cercle Culturel Franco-Indien vous convie à découvrir le plus grand événement du territoire dédié à l'Inde et à ses nombreuses facettes, les 25 et 26 avril au MAS de 10h à 19h.
Stands, expositions, ventes, conférences, spectacles : tous les bénéfices seront reversés à l'école *Éveil des Sens* qui accueille des enfants défavorisés, handicapés ou autistes à Marakanam (à proximité de Pondichéry).

CONTACT **07 62 25 36 55**
v5709appadourai@orange.fr

MJC LE CHAUDRON

PROGRAMME DE LA MJC-LE CHAUDRON

Du 10 au 27 mars
L'exposition *Entre terre et eau* présentera une série de photographies proposées par Les Flamboyants du Mée-Sur-Seine, La Rose des Sables et le Cercle Culturel Franco Indien. Vernissage : jeudi 12 mars 2020 à 19h00.

Mercredi 11 mars à 19h30
Apéro métal. Entrée libre.

Samedi 14 mars à 20h
3ème édition du Free style rap présentée par Hip-Hop Free style et La MJC-Le Chaudron. Entrée libre.

Mercredi 18 mars à 15h
Spectacle jeune public. Tarif : 5 €.
Colère monstre, furieuse comédie de la Compagnie Obrigado et Koudju. Dès 3 ans. Durée : 45 mn.

Mercredi 1er avril à 19h30
Apéro Métal.

Samedi 4 avril à 20h
Spectacle *Tellement cabaret*.

Les 6, 8, 9 et 10 avril
Stages pour les enfants de 6 à 12 ans. Tarif : 10 € la semaine pour une activité ou 20 € la semaine pour deux activités. Inscriptions et renseignements au 01 64 10 24 54 et/ou à l'accueil.

Mardi 7 avrill à 20h
Just Contest au MAS. Tarif : 4 €.

Samedi 25 avril à 20h
Concert Reggae. Tarif : 8 €.

Mercredi 29 avril à 15h
Spectacle jeune public, Le bal de millenotes CCDM. Tarif : 5 €.
Ambiance conviviale et chaleureuse garantie. Les instruments seront présentés de façon ludique, entre deux danses.

CONTACT **01 64 10 24 54**
communication@mjc-lemee.fr
Site Internet : www.mjclechaudron.com

FOCUS SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

2020 est une année d'élection dans toutes les communes de France. Nous avons choisi de consacrer le dossier de ce magazine à la présentation du fonctionnement d'un Conseil municipal.

Bonne lecture !

L'ÉCHELON COMMUNAL

La commune est la plus petite des collectivités territoriales en France. C'est une personne morale de droit public qui exerce, sur son territoire, certaines compétences qui lui sont dévolues par l'État (construction, équipement, entretien et fonctionnement des écoles maternelles et primaires, le Plan Local d'Urbanisme, le sport, la culture…) ainsi qu'une clause de compétence générale. De ce fait, elle a la capacité juridique de s'intéresser à l'essentiel des aspects de la vie locale. Elle dispose d'une autonomie juridique et financière, et s'administre librement à travers un Conseil municipal élu.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal est l'assemblée élue de la commune chargée de « régler, par ses délibérations*, les affaires de la commune ». Le nombre d'élus qui compose le Conseil municipal est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants. Celui-ci est composé du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux.
Au Mée-sur-Seine, il y a 35 conseillers municipaux.

** Les délibérations sont les débats et les actes votés par le Conseil municipal. Ce sont des actes administratifs tout comme les décisions du maire ou les arrêtés municipaux.*

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de six ans renouvelable.

Le mode de scrutin varie selon le nombre d'habitants de la commune :

- scrutin majoritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants,
- scrutin majoritaire et proportionnel dans les autres.

Si le scrutin est proportionnel de liste, une « prime » majoritaire est accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation et doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement. Les ressortissants de l'Union européenne ont le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales.

À noter : la désignation des conseillers intercommunaux, qui siègent au Conseil communautaire, se fait aussi dans le cadre des élections municipales.

L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Une fois le Conseil municipal élu, une première réunion doit se tenir « au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le scrutin » à l'issue de laquelle le Conseil municipal est installé.

Cette réunion se déroule en cinq étapes :

- **La convocation :** le maire sortant ou à défaut son suppléant convoque le nouveau Conseil municipal pour sa première réunion. La convocation doit être adressée par écrit et au domicile de chaque nouveau conseiller municipal.
- **L'ordre du jour :** il doit être précisé sur la convocation que la réunion portera sur l'élection du maire et des adjoints.
- **L'ouverture de la séance :** pour le début de la réunion, le doyen d'âge parmi les membres présents, préside la première séance du Conseil jusqu'à ce que le maire soit élu.
- **L'élection du maire :** chaque élu peut se présenter au suffrage de ses collègues. Le recours à des bulletins anonymes est indispensable pour assurer le caractère secret du vote. Le maire est élu à la majorité absolue c'est-à-dire 50 % des votes + 1 vote. Le maire est un conseiller municipal que la majorité des élus de l'assemblée choisit lors de la séance d'installation.
- **L'élection des adjoints :** le Conseil municipal doit délibérer pour déterminer le nombre d'adjoints au maire. Les limites sont fixées par la loi : au maximum 30 % de l'effectif légal du Conseil et au minimum un adjoint.

Durant cette première réunion tous les élus prennent acte de la Charte de l'élu local (*cf. encadré*).

LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre ; il est présidé par le maire qui doit convoquer tous les membres selon des règles précisées par la loi. Les réunions du Conseil municipal sont ouvertes au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de « police des séances » notamment en cas d'agitation. Lorsque la séance est clôturée le public peut, à l'invitation du maire, interpeller les élus. Le Conseil municipal peut former des commissions qui ont pour fonction d'étudier les questions qui seront soumises au Conseil municipal et de donner des avis. En aucun cas, elles ne peuvent décider à la place de l'assemblée.
Dans les huit jours suivants les réunions du Conseil municipal, un compte-rendu sommaire est affiché devant l'Hôtel de Ville. Les délibérations* prises par le Conseil municipal sont visées par le Préfet, a posteriori.

RÔLE ET ATTRIBUTIONS DU MAIRE

Le rôle et les attributions du maire sont de deux ordres.

En premier lieu, au titre de représentant de l'État :

- il assure la publication et l'application des lois et règlements dans la commune,
- il assure les fonctions d'officier état-civil et de police judiciaire,
- il organise les élections.

En second lieu, au titre de représentant de la commune :

- il préside le Conseil municipal et exécute ses décisions,
- il prépare et exécute le budget en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes,
- il assure la direction et l'organisation des services communaux ; il est le chef hiérarchique des fonctionnaires territoriaux employés par la commune,
- il souscrit et exécute les contrats et marchés publics de la commune,
- il dirige les travaux communaux,
- il assure la conservation et la gestion du domaine communal,
- il nomme aux emplois communaux et fait appliquer les règles en vigueur dans la fonction publique communale,
- il exerce les pouvoirs de Police municipale et représente la commune dans les actes devant la justice,
- il exerce des compétences par délégation du Conseil municipal.

LES DÉLÉGATIONS ATTRIBUÉES PAR LE MAIRE

Le maire est seul chargé de l'administration de la commune. Toutefois, il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des conseillers municipaux.
Les adjoints disposent d'un droit de priorité sur les conseillers municipaux, mais le maire n'est pas tenu de respecter le rang des adjoints. Le maire ne peut confier une délégation à un conseiller municipal qu'à la condition que chaque adjoint soit pourvu d'au moins une délégation de fonction.

CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur et après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

L'élu local participe aux réunions de l'organe délibérant et aux instances au sein desquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

13 MARS À 20H30

Danse : #Hashtag 2.0 Pokemon Crew

Ce groupe de break dance mondialement connu nous propose sa vision d'un monde hyper-connecté où la vie réelle a de moins en moins de place.

La presse a unanimement salué la performance technique du Pockemon Crew, parlant même d'un « hip-hop virtuose ». Avec #Hashtag 2.0, ces champions de break dance s'emparent d'un phénomène de société : les réseaux sociaux. À notre image, les danseurs évoluent sans regarder la réalité qui les entoure, les yeux rivés sur un écran. Alternant passages narratifs et acrobaties, ce show nous renvoie le « selfie » de notre époque contemporaine. Tarifs : 22 € - 18 € (réduit).

RÉSERVATIONS **01 64 64 08 75**
culturetvous.fr

sortir au mée

28 AVRIL

Jeune public : La cigale sans la fourmi

Cette comédie musicale pour les petits (à partir de 6 ans) et grands vous ouvre les portes d'un royaume où cohabitent tous les personnages de La Fontaine.
Inlassablement, le Renard vole le camembert du Corbeau tandis que le Lièvre croit toujours aller plus vite que la Tortue. En Fabulie, tous les êtres des fables de La Fontaine, des plus connues aux plus confidentielles, vivent ensemble. Mais l'inattendu vient troubler cette routine lorsque la Cigale disparaît. Comment la Fourmi va-t-elle s'y prendre pour la retrouver ? La metteur en scène Marina Pangos mélange savamment vieilles illustrations et mangas colorés emprunts des références populaires du XXIe siècle. Tarifs : 12 € - 10 € (réduit) - 8 € (- de 12 ans)

RÉSERVATIONS
01 64 64 08 75
culturetvous.fr

Projet Citoyen Partagé 2020

Entre terre et eau

EXPOSITION

DU 10 AU 27 MARS

Présentation d'une série de photographies proposée par trois associations méennes : *Les Flamboyants* (DOM-TOM), *La Rose des Sables* (Maghreb) et *le Cercle Culturel Franco Indien*. Réelle invitation au voyage et à la découverte des trésors et richesses qui renferment ces pays (mangrove, rizière, espèces végétales et animales)... mais à l'avenir incertain.
Vernissage : jeudi 12 mars 2020 à 19h00.
MJC Le Chaudron - Entrée libre

Ces petits animaux qui aident le jardinier

EXPOSITION

DU 10 MARS AU 27 AVRIL

Cette exposition, prêtée par *Seine-et-Marne Environnement*, permet de découvrir le rôle primordial des petits animaux du jardin : pollinisateurs, recycleurs ou prédateurs. Des animations et des jeux interactifs autour du jardinage vous accompagneront.
Médiathèque La Méridienne
800 avenue de l'Europe - Entrée libre

Initiation au jardinage

ATELIER

LES 21 ET 28 MARS

Atelier proposé par l'association *Le Mée Durable*.
Médiathèque La Méridienne
800 avenue de l'Europe - Entrée libre

Les applications racontent la nature

ATELIERS NUMÉRIQUES

LES 3 et 7 AVRIL

La médiathèque La Méridienne vous ouvre d'autres horizons autour de la nature, par le biais de tablettes. Ces temps numériques valorisent la créativité et l'échange entre enfants et parents. Inscription obligatoire.
Médiathèque La Méridienne
800 avenue de l'Europe - Entrée libre
Réservations : 01 64 09 52 42

Protection de la nature et recyclage des déchets

EXPOSITION

DU 21 AVRIL AU 2 MAI

Exposition et jeux prêtés par le Smitom-Lombric pour apprendre à mieux trier les déchets et préserver la nature.
Médiathèque La Méridienne
800 avenue de l'Europe - Entrée libre

Le printemps des poètes : poèmes et nature

POÉSIE

DU 10 AU 28 MARS

Une sélection de poèmes mis en voix par les lecteurs, à découvrir dans un environnement interactif.
Médiathèque La Méridienne
800 avenue de l'Europe - Entrée libre

Balapat pour les écoles maternelles

MUSIQUES ET DANSES

LE 19 MARS

Le groupe *Balapat'*, spécialiste des musiques et danses traditionnelles, proposera le jeudi 19 mars 2020, pour les classes des écoles maternelles du Mée-sur-Seine, un bal composé de danses originales issues des différentes régions de France.

pointdevue

LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES CETTE RUBRIQUE N'A PAS POUR OBJET D'ENGAGER UN DÉBAT ENTRE LES GROUPES POLITIQUES CONSTITUANT LE CONSEIL MUNICIPAL. IL S'AGIT DE TRIBUNES DE LIBRE EXPRESSION.

LISTE **« LE MÉE POUR VOUS, LE MÉE POUR TOUS »** / 29 ELUS

COMMENT NOUS CONTACTER ? ***Le Mée pour Vous, Le Mée pour Tous***
221, rue de la Lyve • 77350 Le Mée-sur-Seine • Tél. : 06 32 05 66 13
Courriel : lemeepourvous@outlook.com • Fb : LeMeePourVous-LeMeePourTous

En raison la période de réserve précédant les élections municipales, nous renonçons à notre tribune.

Les élus de la liste *Le Mée pour Vous, Le Mée pour Tous*

LISTE **« UN NOUVEAU DÉPART POUR LE MÉE »** / 5 ELUS

COMMENT NOUS CONTACTER ? ***Un nouveau départ pour Le Mée***
384, avenue des Courtilleraies • 77350 Le Mée-sur-Seine • Blog : jeanpierreguerin.over-blog.com • Courriel : jeanpierreguerin2014@gmail.com

En période électorale, la communication des collectivités territoriales est très encadrée.
Dans ces conditions, à moins d'un mois des élections municipales, nous ne publierons pas de tribune.
Mais cette règle s'applique d'abord aux outils municipaux.
La municipalité aurait donc pu faire preuve de retenue en ne publiant pas *Le Mée Actualités* durant cette période d'élections.

Jean-Pierre Guérin et les élu.e.s « Un Nouveau Départ pour Le Mée »

LISTE **« COLLECTIF M.E.E. AU SERVICE DE TOUS »** / 1 ELU

COMMENT NOUS CONTACTER ? ***Collectif Méens Et Engagés***
Tél. : 07 77 23 62 16 • Courriel : nurcanyazici88@gmail.com • Blog : CollectifMee.fr/blog

CE N'EST QU'UN AU REVOIR :

Pas d'alliance, pas d'appel au vote, car vos voix ne nous appartiennent pas.
Le Collectif a rempli sa mission : redonner espoir et dignité aux habitants des quartiers populaires, aux petites gens.
Montrer qu'une femme, active, issue de l'immigration et Française à part entière, pouvait porter haut les valeurs de solidarité, de justice sociale et de fraternité !
Les idées, projets et propositions du Collectif sont à disposition des listes en présence. Ces idées sont celles des Méennes et Méens, issues de leur amour et de leur expertise de leur ville.

Le Collectif étant d'intérêt général et n'ayant plus vocation à agir sur le terrain politique, se propose de mettre à disposition des Citoyens Méens, une cagnotte de 1980 euros, correspondant au, remboursement de la campagne de 2014.
Cette somme va permettre de financer dix projets à hauteur de 200 euros environ. Ces projets peuvent être portés par des associations de parents d'élèves, un collectif d'habitants, une association culturelle ou sportive, ou simplement servir à financer un repas partagé.

Le Collectif va donc étudier chaque demande envoyée par mail à l'adresse nurcanyazici88@gmail.com
Ce fut un Honneur de servir les Méens.

Nurcan YAZICI

motsfléchés de Philippe Imbert

L'accueil des jeunes au Mée-sur-Seine

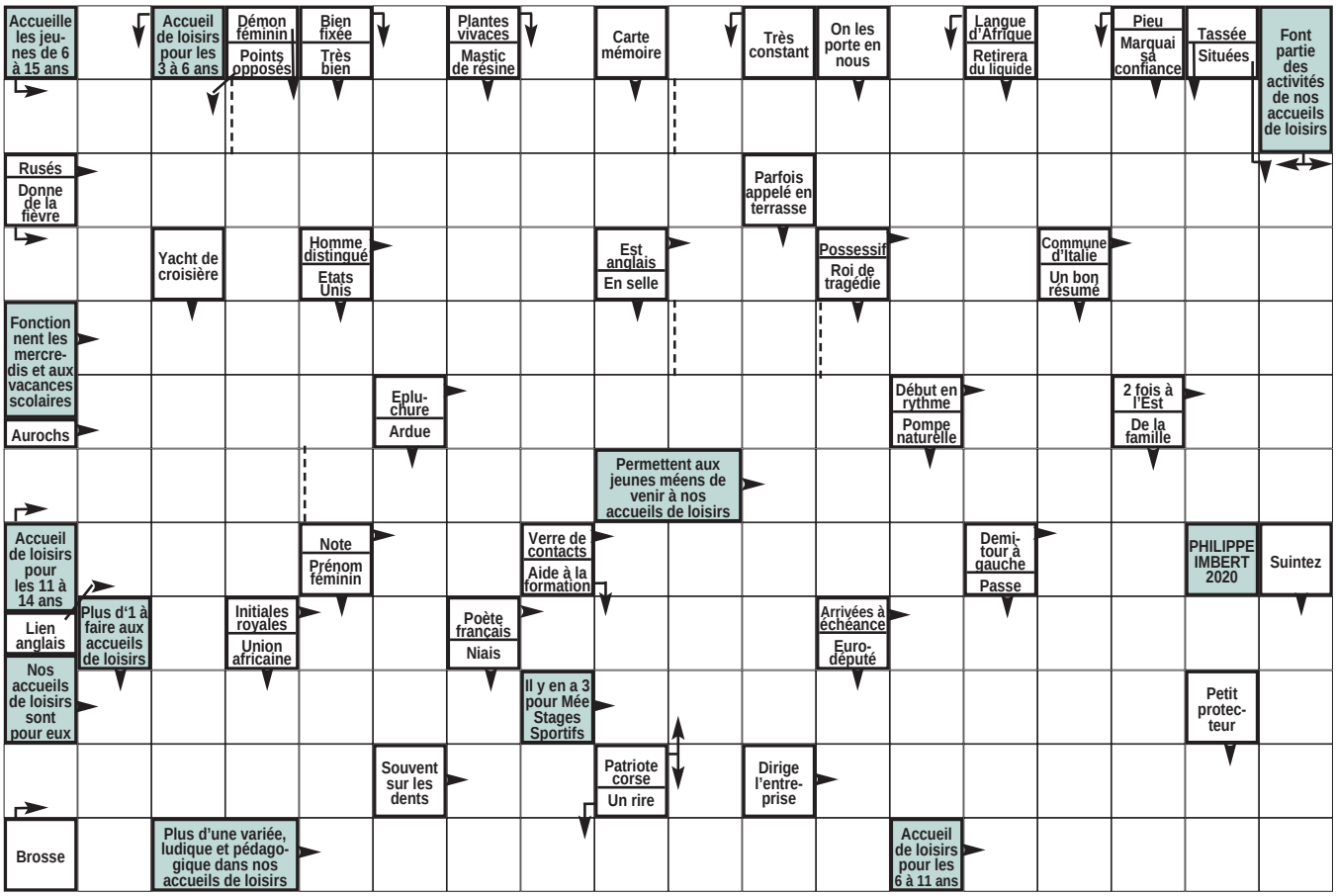

infospratiques

■ DÉCHETTERIE

■ ZI des Uselles, rue Robert Schuman. 1er novembre au 31 mars : ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h (19h à partir du 1er avril), le samedi de 9h à 18h (19h à partir du 1er avril), le dimanche de 10h à 13h. Contact : 0800 814 910

■ COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Depuis 2017, la collecte mensuelle des encombrants est remplacée par une collecte gratuite sur appel téléphonique au 0800 501 088 (appel gratuit depuis un téléphone fixe) pour les habitants résidant en pavillon. Les personnes résidant en immeuble sont invitées à prendre contact avec leur gardien, leur bailleur ou leur syndic de copropriété.

■ COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

A partir du 15 mars, les déchets verts sont collectés le jeudi, sauf pour les pavillons de la rue du Parc et de la rue de la Chasse pour lesquels la collecte est fixée au mardi.

■ RÉGLEMENTATION

L'usage de matériels bruyants (outillage, tondeuse, etc.) par les particuliers, les entreprises, les artisans et les commerçants de nature à perturber le repos et la tranquillité publique est interdit :

■ Du lundi au vendredi, avant 7h et après 20h.

■ Le samedi, avant 7h, de 13h à 15h, et après 20h.

■ Le dimanche et les jours fériés, avant 9h et après 12h.

■ COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

(hors secteurs équipés de bornes enterrées)

■ **Village (sauf collectifs de La Montagne), avenue des Charmettes, résidence Haïm, allée du square du Buisson :** mardi et vendredi (déchets), lundi (emballages).

■ **Pavillons de la Croix-Blanche, des Courtilleraies (secteur gare) et de Plein-Ciel :** mercredi et samedi (déchets), mardi (emballages).

■ **Pavillons des Courtilleraies** (rues de la Pomponette, des Sablons, de la Haie de Chasse, Beaumont du Gâtinais, Château Landon, Barbizon, Saint Loup de Naud) : mercredi et vendredi (déchets), mardi (emballages).

■ **Pavillons de la rue du Parc et de la rue de la Chasse :** lundi et jeudi (déchets ménagers), mercredi (emballages).

■ **Collectifs de la Croix-Blanche, des Courtilleraies, de Plein-Ciel et de La Montagne :** lundi, mercredi et vendredi * (déchets), jeudi (emballages)

** Une collecte supplémentaire des déchets ménagers est prévue le samedi exclusivement pour Le Tripode.*

motsfléchés de Philippe Imbert

L'accueil des jeunes au Mée-sur-Seine

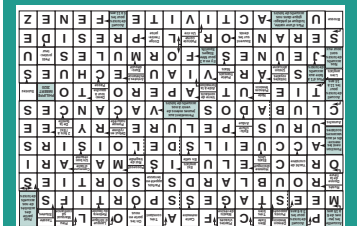

9ème festival de l'inde

25 ET 26 AVRIL 2020

SOUS LE HAUT PATRONNAGE DE L'EMBASSADE DE L'INDE

ANIMATIONS • VENTES
STANDS • CONFÉRENCES

SALLE DU MAS 77350 LE MÉE-SUR-SEINE
ENTRÉE GRATUITE 10h - 19h

RENSEIGNEMENTS : 07.62.25.36.55 • WWW.CC-FI.ORG

astrolabe MÉDIATHÈQUES DE MELUN
SEINE & MARNE LE DÉPARTEMENT
Incredible India
La République de Seine-et-Marne
le Mée sur Seine
Night ED. Films
GOPIO FRANCE METROPOLE
croquemie
Stella CENTRE DE BEAUTÉ INDIEN